

COMMUNICATIONS **OFFICIELLES**

Les membres du personnel sont censés avoir pris connaissance des communications officielles ci-après.

La reproduction même partielle de ces informations par des personnes ou des institutions externes à l'Organisation exige l'approbation préalable de la Direction du CERN.

OFFICIAL NEWS

Members of the personnel shall be deemed to have taken note of the news under this heading.

Reproduction of all or part of this information by persons or institutions external to the Organization requires the prior approval of the CERN management.

COMITE DES PENSIONS

Lors de sa première réunion de l'année, dirigée par son nouveau président M. W. Middelkoop, le Comité des Pensions a tout d'abord établi son programme de travail pour 1988, à savoir la suite à donner aux recommandations du Comité d'évaluation du CERN relatives à la Caisse de Pensions : détermination du taux des cotisations nécessaires à une caisse équilibrée, révision des paramètres actuariels applicables au revenu des placements de la Caisse et résorption du déficit technique. Les autres points à traiter par le Comité des Pensions sont la gestion des investissements de la Caisse, la garantie par les Etats membres du paiement des dettes de l'Organisation à l'égard de la Caisse, en particulier en cas de retrait d'un Etat membre, ainsi que la solution à trouver au problème posé par l'effectif insuffisant du personnel de l'administration de la Caisse.

W. Middelkoop a ensuite fait part au Comité des Pensions d'une récente entrevue avec le Directeur général. A ce propos, les membres élus du Comité ont insisté pour que l'un des leurs soit présent à toute réunion de ce genre.

L'Administrateur a annoncé la tenue prochaine d'élections pour élire un membre du Comité des

Pensions et son suppléant (voir annonce dans ce même numéro du Bulletin). Mme E. Deluermoz et M. F. Cliff ont été nommés scrutateurs de ces élections.

La composition de la Commission de Placement pour 1988 a été arrêtée comme suit : M. G. Ullmann, président; MM. W. Middelkoop et G. Maurin, membres; MM. A.J. Naudi, P.C.P. Mollet et C.J. Zilverschoon, experts.

Le responsable du portefeuille immobilier a informé le Comité de deux acquisitions récentes, un complexe d'entrepôts situé à proximité de l'aéroport londonien de Gatwick et un immeuble en construction près de Paris, pour un montant total d'environ 35 millions de francs. Avec cette double acquisition, la part des avoirs de la Caisse investis en valeurs immobilières atteint près de 20 %. Le Comité a pris note de la vente d'une petite forêt dans les Landes (France).

L'Administrateur a annoncé, avec regrets, le décès de trois bénéficiaires, MM. Raymond Martinet, André Treille et Nicolas Mouravieff.

English version next week.

ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DES PENSIONS DE LA CAISSE DE PENSIONS

Nous annonçons aux membres de la Caisse de Pensions les élections pour 1988 au Comité des Pensions, selon le Règlement IV des Statuts et Règlements de la Caisse de Pensions, édition du 1.1.1986.

Le membre sortant est M. G. MAURIN et la suppléante sortante est Mme F. RANJARD.

Les scrutateurs, nommés lors de la réunion du Comité des Pensions du 28 janvier 1988, sont Mme E. DELUERMOZ et M. F. CLIFF.

Les formules de proposition de candidature sont publiées dans le présent Bulletin (page 4) et devront être déposées à l'Administration de la Caisse au plus tard le lundi 22 février 1988, à 12 heures.

ELECTION OF MEMBERS OF THE PENSIONS BOARD OF THE PENSION FUND

Members of the Pension Fund are informed of the elections of the 1988 Pensions Board, in accordance with Regulation IV of the 1.1.1986 edition of the Rules and Regulations of the Pension Fund.

The retiring ordinary and alternate members are Mr G. MAURIN and Mrs F. RANJARD.

The polling officers, appointed at the meeting of the Pensions Board on 28 January 1988 are Mrs E. DELUERMOZ and Mr F. CLIFF.

Nomination forms are provided in this Bulletin (page 4) and must be deposited with the Administration of the Fund by mid-day on Monday 22 February 1988 at the latest.

**ELECTION DES MEMBRES AU COMITE DES PENSIONS
DE LA CAISSE DE PENSIONS DU CERN**

Proposition de candidature

Les soussignés, après avoir pris connaissance du Règlement IV (Elections au Comité des Pensions), prient l'Administration de la Caisse de Pensions de recevoir pour l'élection au Comité des Pensions la candidature de :

Nom : Prénom : Division :

CERN, le

Les propositions doivent parvenir à l'Administration de la Caisse (Bâtiment 5/1-030) jusqu'au **lundi 22 février 1988 à midi**.

DECLARATION DU CANDIDAT

Je soussigné,, déclare accepter être candidat au Comité des Pension de la Caisse de Pensions.

CERN, le Signature

Name / Nom	First name / Prénom	Div.	Signature
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			

**ELECTIONS OF MEMBERS TO THE PENSIONS BOARD
OF THE CERN PENSION FUND**

Nomination of a candidate

We, the abovesigned, certify that we have read Regulation IV (Elections to the Pensions Board) and hereby request the Administration of the Fund to receive the nomination of the following candidate :

Name : First name : Division :

CERN,

Candidatures shall be forwarded to the Administration of the Fund (Building 5/1-030) before **Monday 22 February 1988 at mid-day**.

DECLARATION OF CANDIDATE

I, the undersigned,, hereby declare that I accept my nomination as a candidate to the Pensions Board of the Pension Fund.

CERN, Signature



To be detached



To be detached



To be detached